

COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{er} mars 2017 : ouverture d'une maison de santé à Digne-les-Bains.

Marseille, le 1^{er} mars 2017.

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) participe à l'inauguration, ce mercredi 1^{er} mars 2017, de la maison de santé de Digne-les-Bains dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.

La maison de santé de Digne-les-Bains est portée par l'association « Groupement pluridisciplinaire de professionnels de santé de Digne-les-Bains », en lien avec la ville de Digne-les-Bains et soutenue par l'ARS Paca. Elle répond aux besoins des patients mais aussi à ceux des professionnels de santé.

Une maison de santé pluri-professionnelle offre un service de santé de proximité organisé autour d'un projet de santé. Dans une logique de parcours de santé, elle réunit plusieurs professionnels médicaux et paramédicaux et permet un exercice coordonné entre eux et les professionnels de santé associés à ses activités.

Elle assure une activité de soins sans hébergement et peut participer à des actions de santé publique, des actions de prévention et d'éducation pour la santé ainsi que proposer des programmes d'éducation thérapeutique.

Les patients de la maison de santé de Digne-les-Bains pourront être facilement orientés vers les professionnels de la structure par leur médecin, ce qui facilite leur prise en charge.

Plusieurs professionnels de santé y exercent :

- 3 médecins généralistes,
- 1 médecin pédiatre,
- 1 diététicienne,
- 2 infirmières,
- 1 psychologue,
- 1 neuropsychologue,
- 1 masseur-kinésithérapeute.

Cette maison de santé s'inscrit dans le déploiement du Pacte territoire santé en Paca, élément clé de la politique régionale de santé. Il a été lancé par Marisol Touraine ministre des affaires sociales et de la santé en décembre 2013.

Dans ce cadre, l'ARS Paca a fait de la modernisation de l'offre de premier recours et du développement des structures d'exercice coordonné une de ses priorités.



Contacts Presse

Agence régionale de santé Paca

> Valérie Bourgeois : 04 13 55 83 67 > 07 87 00 56 31

> Secrétariat : 04 13 55 83 70

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



vimeo



@ARSPaca